



# Enseigner les LV en 3PP dans la cadre de la réforme du collège

publié le 22/09/2016

## Descriptif :

Ce que la réforme implique dans la conception des enseignements de LV en 3 prépro.

## Sommaire :

- L'interdisciplinarité
- L'évaluation des progrès de l'élève
- L'AP dans le cours et en classe entière
- Les EPI

Les programmes en vigueur en troisième prépa-pro sont les nouveaux programmes du collège du cycle 4. Les niveaux attendus sont pour la LV1 :

- le **niveau A2** dans **toutes** les activités langagières
- le **niveau B1** dans au moins **deux** activités langagières

Les thématiques culturelles communes à toutes les langues vivantes sont :

- langages
- école et société
- voyages et migrations
- rencontre avec d'autres cultures

Les programmes mentionnent aussi des objectifs grammaticaux et phonologiques.

 [Synthèse des programmes cycles 2-3-4](#) (PDF de 399.4 ko)  
tableau présentant la progressivité des programmes de LV dans les cycles 2-3-4

## ● L'interdisciplinarité

Les programmes permettent des **croisements** et des liens entre les disciplines. Dans le cadre de l'apprentissage des langues, on peut comparer les systèmes linguistiques, réfléchir sur la production du vocabulaire et le sens des mots, aborder l'histoire des langues. Les stratégies d'apprentissage sont souvent communes.

Le programme de langues vivantes peut rejoindre les programmes d'autres disciplines comme le français, l'histoire-géographie, l'histoire des arts, l'éducation morale et civique mais aussi les SVT, les mathématiques et la technologie.

Ces rapprochements permettent l'élaboration des **EPI** et de **progressions concertées** qui vont permettre aux élèves de créer des liens et du sens entre leurs connaissances et apprentissages des différentes disciplines.

L'académie de Reims a produit un panorama des programmes utile pour repérer les associations possibles entre plusieurs disciplines.

 [Panorama des programmes-cycle 4](#) (PDF de 283.6 ko)

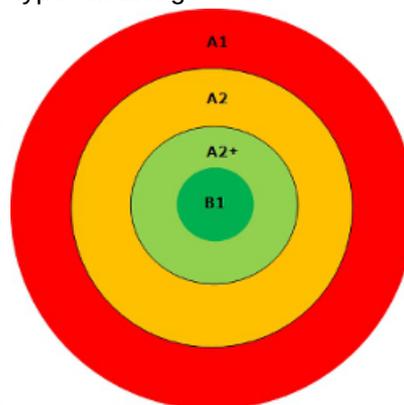
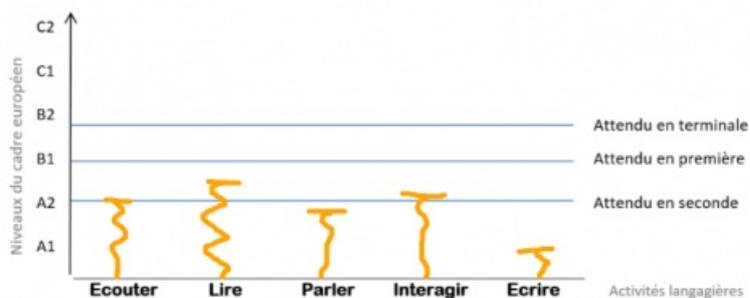
## ● L'évaluation des progrès de l'élève

Dans le cadre du **respect du rythme d'apprentissage** de chacun, il est important non seulement d'évaluer le niveau de maîtrise des connaissances et des compétences en fonction des attentes de fin de cycle, mais aussi de **valoriser** les progrès et d'**encourager** le dépassement de soi dans la zone proximale de développement de chaque élève.

Il s'agit d'**accompagner** les élèves les plus fragiles dans leurs progrès mais aussi de **motiver** les plus autonomes à **approfondir** leurs connaissances et à devenir "expert" dans la maîtrise des compétences.

Pour ce faire on peut imaginer plusieurs outils :

- un barème qui tient compte des progrès sur la maîtrise d'une compétence (rappel du résultat précédent et bonus si progrès)
- un contrat d'objectifs réaliste qui est individuel et négocié avec l'élève
- une échelle graduée de positionnement renseignée régulièrement par l'élève lui-même, une cible dont il faut rejoindre le cœur
- des activités ponctuelles qui impliquent un esprit de compétition de type "challenge"



Cette évaluation s'appuie sur les repères de progressivité mentionnés dans le programme et qui sont adossés au CECRL (A1 à B1)

 [Synthèse des repères de progressivité](#) (PDF de 297.4 ko)  
Enseigner les LV en 3PP dans la cadre de la réforme du collège.

## ● L'AP dans le cours et en classe entière

Une organisation en binômes, ilots ou ateliers tournants s'impose. Les élèves sont regroupés selon des critères définis par le professeur (groupes homogènes, hétérogènes, ciblés) selon le but recherché (transdisciplinaire ou disciplinaire ; en remédiation, travail individualisé, approfondissement). Ils font une seule, 2 ou 3 activités dans un temps limité pendant une séance.

Exemples d'activités transdisciplinaires :

- le travail sur les intelligences multiples (dossier dans [Résonances](#) , novembre 2011) ;
- la mémorisation du vocabulaire ;
- les stratégies de compréhension ;
- l'expression orale.

Exemples d'activités disciplinaires :

- différenciation pédagogique ;
- pédagogie différenciée ;
- remédiation suite à une évaluation formative ;
- compétences linguistiques sous forme d'activités plus ou moins ludiques.

 [AP en cours de LV](#) (Powerpoint de 42.9 ko)  
diaporama présentant différentes suggestions

L'AP est aussi à mettre en miroir du socle commun/ domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre :

- organisation du travail personnel ;
- coopération et réalisation de projets ;
- médias, démarche de recherche et traitement de l'information ;
- outils numériques pour échanger et coopérer.

### ● Les EPI

Les enseignements pratiques interdisciplinaires impliquent :

- une démarche de projet ;
- la participation de plusieurs disciplines ;
- une production externalisée (destinée à un public spécifique hors de la classe) ;
- une thématique parmi celles listées.

Les élèves peuvent présenter un de leurs EPI pour l'épreuve orale. Attention, il s'agira d'une **soutenance** et ils devront justifier de leurs choix dans la réalisation de la production. La **démarche de projet** est donc au cœur de cet enseignement.

Les langues peuvent intervenir dans tous les EPI car **une partie de l'épreuve peut être menée en LV**. Elles peuvent être une matière partie prenante dans la démarche de projet, ou être une matière "annexe" qui apporte de l'information supplémentaire ou qui offre la possibilité de présenter le projet en expression orale en continu, préparant ainsi à la partie 1 du CCF de langue au baccalauréat professionnel.

 [Tableau d'idées d'EPI impliquant les langues](#) (PDF de 228.2 ko)  
Enseigner les LV en 3PP dans la cadre de la réforme du collège.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.